

FLASH **Snia-ïpr**

Bulletin des Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux

*Le 5 mai 2009 à 17h 30
AG du SNIA IPR Lycée RODIN
19 rue Corvisart 75013 PARIS
le 5 mai à la Sorbonne le ministre reçoit les IA IPR et les cadres supérieurs de l'éducation .*

Abonnement : 7,5 euros. Le numéro : 3 euros.

Imprimé chez bbv imprimerie, 2 rue de l'aqueduc 45000 Orléans Commission paritaire N° 0111 S 05659

Le NOUVEAU BN élu le 23 janvier 2009Président : Jean François LE BORGNE [jean-francois .leborgne@wanadoo.fr](mailto:jean-francois.leborgne@wanadoo.fr)Vice-présidents : Pascale HERTU Pascale.hertu@easynet.frRoger KEIME roger.keime@ac-rennes.frSecrétaire générale : Danielle KUNEMANN danielle.kunemann@ac-creteil.frTrésorier : Michel GOUY michelgouy@yahoo.frTrésorier adjoint : Bernard LEHALLE bernard.lehalle@orange.fr

Membres du bureau, chargés de missions :

Bernard LEROUX bernard.leroux@ac-nantes.frLaurence PICHEAU laurence.picheau@ac-versailles.frPatrick DUPRAT patrick.duprat@ac-poitiers.fr**Vos élus à la CAPN (élections du 8 décembre 2008)****Titulaires : Danielle KUNEMANN, Jean-François LE BORGNE, Michel GOUY****Suppléants : Roger KEIME, Laurence ADELIN, Régis RIGAUD****IMPORTANT : un nouveau site sécurisé est actuellement en cours de finalisation , mais d'ores et déjà une liste de diffusion SNIA IPR permet des échanges d'informations .**

L'éditorial

La CAPN pour les mutations des collègues titulaires vient de se terminer le jeudi 16 avril 2009 , les postes vacants existent certes, mais en nombre insuffisant pour satisfaire les vœux de nos collègues .

Ce même 16 avril 2009 , les nouveaux reçus au concours ont été déclarés admis et se verront offrir des postes vacants . Comme depuis longtemps , nous le constatons , l'adéquation entre les postes vacants et les vœux des postulants est loin d'être parfaite .

Notre déclaration préalable devant la CAPN du 16 avril 2009 doit être lue et diffusée à la lumière des résultats des concours et de CAPN .

La fonction d'IA IPR n'attire guère car elle n'est pas bien reconnue parfois et surtout la rémunération qui s' y attache est inférieure à ce que peuvent légitimement espérer les cadres supérieurs de l'Education. Le titre que le projet officieux de missions nous assigne et que nous assumons depuis fort longtemps mérite une vraie reconnaissance de rémunération salariale ...

Le 13 novembre 2008 , le SNIA IPR et un autre syndicat ont signé un protocole nous assurant des avancées certaines et déjà partiellement réalisées . Nous sommes toujours dans une très grande impatience qui frise l'irritation pour l'application de l'augmentation de notre régime indemnitaire qui ne demandait pas tant de textes réglementaires que cela !

Plusieurs fois nous avons eu l'assurance en réunions officielles que nos signatures , celle du ministre et la nôtre seraient honorées .

Nous n'avons RIEN vu arriver sur nos fiches de paye ...

JF LE BORGNE Président du SNIA IPR

20 avril 2009

Où en est-on après le 14 avril et maintenant avant le 5 mai, il nous faut une réponse définitive à la promesse signée et écrite officiellement et publiée dans la presse ?

Les IA IPR ont fortement l'impression qu'ils sont utiles et loués quand on a besoin d'eux et après les mémoires vacillent et les signatures ternissent

Le socle commun est-il totalement encore d'actualité ? Nous posons la question .

La réforme des lycées , nous y étions prêts , mais qu'en est-il ?

L'avenir des IUFM et nos fonctions , certes sont assurés , mais que sommes nous dans cette transformation ?

Les missions qui sont les nôtres et pour lesquelles nous avons été consultés , où en sommes nous ?

Rappelons à tous que consultation ,ne veut pas dire approbation et suppose des modifications sur tous les points possibles .

Bref , vous l'avez compris nous sommes à nouveau sur la brèche depuis février 2009 et nous avons de vraies revendications justifiées par les tâches de plus en plus multiples qu'on nous confie pour assurer le service public d'Education et surtout le maintien de sa cohérence .

LE SNIA IPR fort de sa réelle représentativité demande d'urgence à nos responsables de respecter les engagements signés et pour lesquels un grand espoir commun s'était bien manifesté . Nous ne voudrions pas être déçus comme quelques autres professions depuis quelque temps .

Une reconnaissance ne se marchande pas et nos signatures nous engagent , tous .

BIENVENUE aux lauréats du concours 2009 que nous rencontrerons en mai à l'ESEN .

RESULTATS AU CONCOURS et POSTES VACANTS

Résultats du 16 avril 2009

Résultats concours IA-IPR - session 2009

ADMINISTRATION ET VIE SCOLAIRES	ZIER BERNARD	
BEN FABIEN	ALLEMAND	COLE JOCELYNE
ADMINISTRATION ET VIE SCOLAIRES	ALLEMAND	PESTEL JACQUES-ALAIN
BOURGET DOMINIQUE	ANGLAIS	ALIMI RUTH
ADMINISTRATION ET VIE SCOLAIRES	ANGLAIS	BRUSSON MICHEL
DEMOURES ELISABETH	ANGLAIS	DELON ANNE
ADMINISTRATION ET VIE SCOLAIRES	ANGLAIS	KOUADIO KOUASSI
DUCHIER VIVIANE	ANGLAIS	LACHAMBRE MONIQUE
ADMINISTRATION ET VIE SCOLAIRES	ANGLAIS	WINDSOR JAMES
FAUVIN NADETTE	ARTS PLASTIQUES	BOURDOIS CYRIL
ADMINISTRATION ET VIE SCOLAIRES	CHINOIS	BORDAS ANNE-MARIE
MEILLIER ANNIE	ECONOMIE ET GESTION	CERANI
ADMINISTRATION ET VIE SCOLAIRES	FREDERIC	
MORACCHINI JEAN LOUIS	ECONOMIE ET GESTION	GODARD
ADMINISTRATION ET VIE SCOLAIRES	MARIE	
ORLAY JACQUELINE	ECONOMIE ET GESTION	JOACHIM
ADMINISTRATION ET VIE SCOLAIRES	ROSE-LISE	
QUERION ANNICK	ECONOMIE ET GESTION	KREISS
ADMINISTRATION ET VIE SCOLAIRES	CHRISTOPHE	
REBIERE JEAN-BAPTISTE	ECONOMIE ET GESTION	LE GOFF
ADMINISTRATION ET VIE SCOLAIRES	VALERIE	
TARRAL DOMINIQUE	EDUCATION MUSICALE	SOLER
ADMINISTRATION ET VIE SCOLAIRES	SANDRINE	
TIRVAUDEY MARC	EDUCATION PHYS SPORT DU VERDIER	THIERRY
ADMINISTRATION ET VIE SCOLAIRES	THIERRY	
WILLHELM CHRISTIAN	EDUCATION PHYS SPORT FALCO	ALEXANDRE
ADMINISTRATION ET VIE SCOLAIRES	ALEXANDRE	

EDUCATION PHYS SPORT CHARPENTIER ERIC	MATHEMATIQUES LE GOUZOUGUEC LOIC
EDUCATION PHYS SPORTCOURNAC JEAN-LUC	MATHEMATIQUES NOE LAURENT
EDUCATION PHYS SPORT FONNE MICHEL	MATHEMATIQUES OLLIVIER GILLES
EDUCATION PHYS SPORT GAUTIER ISABELLE	MATHEMATIQUES PATRY GILLES
EDUCATION PHYS SPORT QUAGLINO MARTINE	MATHEMATIQUES PICARD SANDRINE
EDUCATION PHYS SPORT VOISIN BERNADETTE	MATHEMATIQUES SERRIS CLAUDE
ESPAGNOL BERASTEGUI VIDALLE	MATHEMATIQUES SOUFFLET PIERRE
ESPAGNOL CHAMBERTIN JOEL	SCIENCES VIE ET TERRE BOBEE SABINE
HISTOIRE-GEO BENTEUX JEAN- PAUL	SCIENCES VIE ET TERRE GERARD JOHANN
HISTOIRE-GEO CABOCHE PATRICK	SCIENCES VIE ET TERRE MOULLET JEAN-MARC
HISTOIRE-GEO FOURNIER GASSIE	SCIENCES VIE ET TERRE POTHET ALAIN
HISTOIRE-GEO GRAVELEAU	SCIENCES VIE ET TERRE VERSCHAEVE SEVERINE
HISTOIRE-GEO NATHALIE	SCIENCES ECO ET SOC PELLETIER MARC
HISTOIRE-GEO MERCERON	SCIENCES PHYS ET CHIM BERTHIER CHRISTOPHE
HISTOIRE-GEO PASQUIER ANNE- FRANCOISE	SCIENCES PHYS ET CHIM DE FLAUGERGUES MARIE
HISTOIRE-GEO ROQUES MICHEL	SCIENCES PHY ET CHIM FOURNOU JEAN- PHILIPPE
ITALIEN ALESSANDRINI CLAUDE	SCIENCES PHY ET CHIM GUIRAL VINCENT
LETTRES BARJOLLE ERIC	SCIENCES PHYS ET CHIM BROSSARD PATRICE
LETTRES BONNET ISABELLE	SCIENCES PHY ET CHIM LARBAUD JEAN- CHRISTOPHE
LETTRES DRAVET FRANCOIS	SCIENCES PHY ET CHIM MURCUILLAT CLAUDE
LETTRES GROSSET-BOURBANGE JEAN-PIERRE	STI ARTS APPLIQUES BOURGOIN CLAIRE
LETTRES LE HIR JOCELYNE	STI SCIENCES INDUSTRIELLES DARRAULT CAROL
LETTRES MENDIVE CHRISTIAN	STI SCIENCES INDUST GARNIER ERIC
LETTRES REMER MARILYNE	
MATHEMATIQUES JANVIER PHILIPPE	

STI SCIENCES INDUST
CHRISTIAN

LAURENT

STI SCIENCES INDUST
DOMINIQUESTI SCIENCES INDUST
JEAN-LUC

MASSEY

Les postes mis au concours 2009 n'ont pas tous été attribués : 81 l'ont été ...pour 91 mis au concours .

Les pertes concernent :

Hist-Géo 7 pour 8 (un poste !)

Espagnol 2 pour 3 (un poste !)

E.P.S. 8 pour 9 (un poste !)

Lettres 7 pour 8 (un poste !)

Maths 8 pour 10 (deux postes !)

Philo 0 pour 1 (un poste !)

Eco Gestion 5 pour 8 (trois postes !)

Seul le recrutement en AVS est l'objet de fortes candidatures : les possibilités de carrières ultérieures éventuelles avec des régimes indemnitaires attirants ne seraient –elles pas une clé d'explication de cette différence de candidatures ?

Par discipline, les lauréats pourront postuler après le 2ème mouvement ; actuellement les postes vacants sont les suivants:

ALLEMAND Nancy-Metz Reims Rouen

ANGLAIS Amiens Créteil (3p.) Mayotte Martinique Montpellier Nantes
Orléans-Tours Reims Rennes Toulouse Versailles

Les difficultés structurelles persistent !! Il faut agir

ARTS PLASTIQUES Besançon

CHINOIS Bordeaux

ECONOMIE GESTION Bordeaux Créteil Lille Orléans-Tours (2p.) Reims Rennes

EDUCATION MUSICALE Reims

COMMENTAIRE : Peu de candidats voire pas de candidat du tout dans certaines disciplines, grand nombre de candidatures en EVS, AVS, il est temps de se pencher sur ce tarissement de notre recrutement. Les solutions proposées par le SNIA IPR passent par une formation moins pénalisante pour des candidats vivant dans des académies loin de Poitiers et nous avons obtenu pour la première fois, satisfaction. Le recrutement repose aussi sur des nominations dans l'académie d'origine et la situation s'est parfois améliorée ces dernières années,, mais tout cela reste fragile et ce qu'il faut, c'est assurer un bon revenu aux professeurs agrégés qui perdent souvent la proie pour l'ombre.

Quand on quitte un poste avec trois ou quatre HSA défiscalisées et qu'il faut en plus fournir son véhicule pour faire efficacement son travail, la pédagogie coûte cher à celui qui veut la faire vivre.

Mais que les bienheureux reçus au concours 2009 se rassurent, le SNIA IPR saura lutter pour faire valoir leurs droits et les aider à rentrer au mieux dans ce corps où ils ont souhaité pratiquer un nouveau métier . Qu'ils soient les bienvenus !

RESULTATS DU MOUVEMENT des IA IPR

Compte-rendu CAPN : mouvement des IA-IPR (rédaction Danielle Kuneman)

Judi 16 avril 2009

Commissaires paritaires pour le SNIA IPR : Michel Gouy, Roger Keime, Danielle Kunemann, Jean-François Le Borgne.

Jean-François Le Borgne, Président du SNIA-IPR fait une déclaration préliminaire (texte remis à la secrétaire de séance et qui figurera au Compte-rendu).

- Nous constatons : * un manque de postes disponibles
 - * un nombre insuffisant de reçus au concours pour couvrir les besoins
 - * une nécessité de nombreux détachements pour la continuité du service

➔ **Tout cela décrédibilise le concours qui est peu attractif, notamment du point de vue financier**

➔ **Nous demandons : * la revalorisation de la fonction**

* l'application stricte et immédiate du protocole signé le 13 novembre 2008

► Monsieur Chudeau, DE, confirme que l'ICA rentrera dans les faits rapidement avec effet rétroactif au 1/01/09. « L'accord est en cours d'application. »

Autre point abordé : **les détachements**

Tous les commissaires paritaires partagent la même opinion : le système du détachement n'est pas favorable au concours car cela entraîne une affectation dans l'académie d'origine (ce qui n'est pas le cas nécessairement pour les lauréats de concours) et aucun déplacement à l'ESEN pour formation.

Ces différences se mesurent en espèces sonnantes et trébuchantes, les lauréats de concours en 'étant de leur poche'.

► La DE réplique que :

- il n'y a pas de hiérarchisation dans les moyens d'accéder à la fonction d'IA-IPR. Un détaché a les mêmes capacités et les mêmes missions
- le détachement est un outil pour couvrir les besoins du service
- il y est fait recours quand le mouvement est épuisé, les titulaires ayant toujours priorité sur les détachés

- les lauréats de cette année seront nommés stagiaires dans leur académie,
- la DE est attachée au concours et une information à destination des professeurs agrégés est faite dans toutes les académies, les recteurs ont reçu une demande dans ce sens.

LE MOUVEMENT

Quelques chiffres :

- 118 postes vacants
- 91 postes ouverts au concours, 81 admis
- 110 demandes de mutation (- 33% par rapport à 2008). Cette baisse peut s'expliquer par les détachés déjà en place
- taux de participation : 9% du corps qui compte 1286 IPR

Les motifs des demandes :

- convenances personnelles : 23%
- rapprochement de conjoint : 25%
- situation particulière (maladie, famille, etc.) : 47%
- mutation du conjoint : 4,5%

Les critères pris en compte :

- 1- ancienneté dans le poste avec stabilité de 3ans
- 2- ancienneté dans la fonction (le + ancien dans le garde le + élevé).

La réunion avec le Ministre le mardi 5 mai après midi à la Sorbonne est confirmée, de même que notre AG au lycée Rodin (rue Corvisart) à 17h30 ce même 5 mai

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h

REMARQUE : LE SNIA IPR considère que nos collègues détachés sont des IA IPR à part entière et a toujours su les défendre quand de besoin . Nous contestons ce mode de gestion pour des raisons qui conduisent à économiser sur tous les plans et font du concours un instrument dont l'avenir est parfois difficile à bien envisager .

La déclaration préalable du président du SNIA IPR :

LE SNIA IPR réuni en CAPN le jeudi 16 avril 2009 à Paris constate que nombreux , seront les collègues IA IPR qui ne verront pas leurs vœux satisfaits faute des postes disponibles .

A l'issue du premier mouvement , les reçus au concours 2009 seront en nombre insuffisant pour prendre tous les postes vacants et un grand nombre de détachements seront nécessaires.

Le SNIA IPR pense que cette pratique biaisera en partie le concours . Pour assurer un recrutement efficace , une attractivité bien plus forte devrait exister , elle passe par une très forte revalorisation de nos rémunérations.

Il est urgent d'attirer l'attention de tous sur cet aspect qui obère à terme la pérennité de notre recrutement .

A très court terme et pour rendre plus crédible nos engagements réciproques , il est demandé par le SNIA IPR une application stricte et très rapide des accords signés le 13 novembre 2008.

Ce n'est pas en rognant les moyens que l'on assure l'attraction aux fonctions de cadres supérieurs de l'encadrement .

FAIT a PARIS le 16 avril 2009

CAPN du 16 avril 2009

Pour le SNIA IPR étaient présents : Danielle Kunemann (HC)

Roger Keime (HC) Michel Gouy (CN) JF Le Borgne (CN)

Mutations obtenues suite au premier mouvement					
Discipline	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Affectation	Muté à
Allemand	M	CLAUDET	Max	prof. agrégé	VERSAILLES
Allemand	M	HALBERSTADT	Wolf	VERSAILLES	PARIS
Allemand	M	GRAND	Pascal	REIMS	DIJON
Allemand	Mme	LEVICKY	Agnès	DIJON	AIX-MARSEILLE
Anglais	Mme	LARROSA	Juliette	CRETEIL	PARIS
Anglais	Mme	VALLET	Catherine	MONTPELLIER	VERSAILLES
Anglais	Mme	ANDREANI	Michèle	MARTINIQUE	CORSE
Eco / Gestion	Mme	AMALBERT	Marie-Noëlle	CRETEIL	MAYOTTE
Eco / Gestion	Mme	COLLET	Marie-Paule	DAET-PARIS	NICE
Eco / Gestion	M.	ROUSSEAU	Pierrick	BORDEAUX	NANTES
Ed. musicale	Mme	HERTU	Pascale	REIMS	PARIS
EPS	M	CEBE	Didier	VERSAILLES	MONTPELLIER
EPS	M	LECUIVRE	Guillaume	NANCY-METZ	CLERMONT-FD
EPS	Mme	BRUN	Marie-Thérèse	CRETEIL	CLERMONT-FD
EPS	M.	LEBRUN	Bernard	ROUEN	NANTES
EVS	Mme	ROBERT	Bénédicte	Détachement	CRETEIL
EVS	Mme	DEFRANCE	Isabelle	Disponibilité	PARIS
EVS	M.	MARCHAL	Jean-Marc	Cons général 54	NANCY-METZ

EVS	M	CASSAYRE	Luc	VERSAILLES	PARIS
Hist / Géo	M	MARCHITTO	Fernand	GUYANE	NICE
Lettres	M	DRUMEAUX	Georges	GUYANE	GUADELOUPE
Lettres	M	LEHMANN	Gérard	NICE	TOULOUSE
Lettres	M	STROMBONI	Gilbert	LILLE	AIX-MARSEILLE
Lettres	M	GUILLAUME	Daniel	AMIENS	CRETEIL
Lettres	Mme	ABBOU	Roselyne	LILLE	VERSAILLES
Maths	M	ALARIC	Bernard	MARTINIQUE	PARIS
Maths	Mme	PAGES	Thérèse	MONTPELLIER	MAYOTTE,
Maths	M	CHARPENTIER TITY	Firmin	GUYANE	MARTINIQUE
Maths	M	BARNICHON	Dominique	DGESCO MIPERF	PARIS
Philosophie	Mme	SZPIRGLAS	Jeanne	BORDEAUX	LILLE
SVT	M	BAILLEUX	Jean-Pierre	ADM CENT	VERSAILLES
SVT	Mme	BOUCHART	Anne	LILLE	NANTES
SVT	Mme	GUILLAUME (née ALEXIS)	Gabrielle	VERSAILLES	GUADELOUPE
Sc Physiques	M	CAGNARD	Jean-Michel	ROUEN	RENNES
Sc Physiques	M	AZAN	Jean-Luc	BORDEAUX	PARIS
Sc Physiques	M	LAMBEY	Michel	DIJON	BESANCON
Sc Physiques	M	GARNIER	Jean-Olivier	CAEN	NANTES
STI sec indus	M	MAHIEU	Marc	VERSAILLES	REIMS
STI sec indus	M	FICHOU	Philippe	REIMS	RENNES
STI sec indus	M	TAILLARD	Philippe	ROUEN	VERSAILLES
STI sec indus	M	GERARD	FRANCIS	ORL- TOURS	BESANCON
STI sec indus	M	GIRAUD	Louis	REUNION	POITIERS

COMMENTAIRE : Un grand nombre de collègues ont postulé pour des académies où les postes n'existaient pas ou pas encore . Leur démarche que nous avons bien suivie portait sur l'avenir et un positionnement dans la durée face à une évolution souhaitée ou probable des postes qui seraient susceptibles de devenir vacants .

Un nombre appréciable de collègues ont obtenu la mutation souhaitée en premier ou deuxième vœu comme l'atteste ce tableau

D'autres collègues devront attendre le deuxième mouvement pour que la situation se décante, nous l'espérons en leur faveur et selon leurs vœux . D'autres enfin en nombre restreint sont mécontents de leur sort et s'estiment à titre divers et variés victimes d'injustices ou de gestion « amateur » des commissaires paritaires .

Sans aller au delà du déraisonnable quelquefois , sachons raison garder et souvenons nous que l'intérêt général est supérieur à l'intérêt individuel dans un cadre paritaire . Le syndicalisme sait observer toutes les situations individuelles et sait faire la somme de celles ci et le résultat n'est bien sûr pas toujours conforme à l'intérêt de l'un face à l'autre , faut-il encore le rappeler ?

Enfin gestion d'amateurs ? Le SNIA IPR n'est pas le fait de professionnels du syndicalisme et faut-il encore le redire , les élus du BN du SNIA IPR ou à la CAPN ont été élus en toute transparence et ils n'ont que deux défauts : avoir été candidats et faire cette tâche bénévolement sans autre forme de procès . Il est toujours temps de se présenter et d'être élu puis d'agir pour le bien commun de nos collègues , c'est au moins cela le syndicalisme

RAPPEL élections nouveau BN du SNIA IPR et responsabilités des membres du BN

- Pascale Hertz est chargée de la gestion du FLASH
- Roger Keime de la relation avec le MEN
- Michel Gouy est trésorier
- Bernard Lehalle gère l'annuaire
- Laurence Picheau gère le fichier d'adresses d'envoi du Flash
- Danielle Kunemann demeure notre active secrétaire
- Patrick Duprat est notre délégué pour l'ESEN
- Bernard Leroux assure la coordination avec les DA
- Jean François Le Borgne est président

Les adhésions sont dorénavant à envoyer à notre trésorier :

Michel Gouy 3 rue de Ferrière à 59175 VENDEVILLE

Notre compte postal : BORDEAUX 13 118 75 V

SIEGE DU SYNDICAT

SNIA IPR

Chez Michel GOUY Trésorier

3 rue de Ferrière

59175 VENDEVILLE

Prière de noter définitivement cette adresse nouvelle où toute correspondance même pour le président doit être envoyée . Si urgence appelez le président sur ce numéro :

09 77 95 93 15

TRES IMPORTANT**Assemblée générale du SNIA IPR le mardi 5 mai 2009 au lycée
RODIN à partir de 17 h 30 , 19 rue CORVISART 75013 PARIS**

Pour s'y rendre de la Sorbonne prendre :

- le bus 21 vers Gentilly et descendre à Arago Glacière
- RER B à St Michel changement Denfert -Rochereau puis métro ligne 6 vers Nation descendre à Glacière .
- A pied comptez , 1,8 km soit 23 minutes environ .

Tous les syndiqués y sont invités et peuvent présenter des motions écrites si réception suffisamment à temps pour diffusion par voie électronique aux adhérents .

Ordre du jour : 1) Approbation des comptes du syndicat .

2) Rapport moral du président

3) Modification des tarifs de cotisations face à l'envolée des coûts divers (rappelons que les cotisations syndicales sont déductibles à hauteur de 66 % du montant pour l'IRPP).

4) Modification de la durée du mandat des membres du BN pour éviter une conjonction trisannuelle des échéances électorales et syndicales .

5) Débat ouvert sur la ligne politique syndicale de ces derniers mois .

(Mécontentement d'un certain nombre de syndiqués face à l'évolution de nos missions , refus de la signature du protocole , recentrage souhaité sur des missions jugées essentielles , débat ouvert et discussion nécessaire) .

La présence de tous les membres du syndicat est souhaitable .

IL EST FONDAMENTAL pour la vie démocratique du **SNIA IPR** de participer fortement à cette **AG**, car c'est d'elle que sortira encore une fois la façon dont nous mènerons les actions syndicales dans l'intérêt des adhérents. Les critiques souvent fortes face aux actions passées sont constructives si elles s'appuient sur des contributions qui sont formulées pour tous .

Syndiqués, apportez vos motions et contribuez à la vie active et la réflexion du SNIA IPR sur les objectifs de notre syndicat .

INFORMATION !!!**Le ministre réunit les IA IPR avec les cadres du MEN et l'IG le mardi 5 mai à la Sorbonne à 14h.**

Depuis trois ans nous n'avons pas entendu directement notre ministre .

Le SNIA IPR vous le savez a signé le protocole du 13 novembre 2008 que d'aucuns ont jugé très positif, d'autres moins .

Nous devons obtenir une réponse franche et concrète sur l'ICA.

Pour une juste rémunération et une vraie reconnaissance de nos fonctions de cadres supérieurs de l'Etat , nous souhaitons une revalorisation de nos salaires .

Que devenons nous face à la réforme des IUFM ?

Quelles missions sont fondamentalement prioritaires et l'inspection individuelle (cœur de notre métier) devient quoi dans l'ordre de nos missions ?

Quelle place pour le socle commun ?

La réforme des lycées , où en sommes-nous ?

Voilà quelques une des pistes que nous souhaiterions voir explorées par notre ministre afin que nous puissions tracer un cap en commun, comme nous l'avons déjà souvent fait . Nombre d'entre nous aspirent à naviguer sans peine ni obstacle et nous demandons à être éclairés et entendus ..

Le SNIA IPR est un syndicat responsable qui réunit une forte majorité des IA IPR , son action tenace et toujours loyale , devrait connaître une véritable reconnaissance en mots certes, mais en aussi en traces concrètes dans la vie quotidienne des inspecteurs toujours au milieu des élèves et des personnels de tout le monde de l'Education métropolitaine et ultramarine .

RENCONTRE SIEN UNSA /SNIA IPR lundi 14 avril de 14h 15 à 16 heures au siège du SIEN UNSA rue Lalande à Paris .

Une délégation du SNIA IPR composée de Laurence Picheau membre du bureau et suppléante au CSE et de JF LE BORGNE a rencontré Patrick Roumagnac accompagné de deux collaborateurs .

Conformément à ce qui avait été annoncé dans le Flash 53 , nous avons entamé des discussions avec les syndicats d'inspecteurs et de chefs d'établissements .

Nous avons commencé par une rencontre à bâtons rompus pour évoquer toutes nos convergences éventuelles et nos divergences . Rappelons que le SIEN UNSA réunit nos collègues IEN ET et EG entre autres, qui travaillent souvent avec les IA IPR . Le SIEN UNSA a signé le protocole du 13 novembre 2008 mais nous n'avons pas signé ensemble , car nos deux organisations sont parallèles certes, mais non confondues . Le SIEN UNSA syndique plus de 1000 adhérents pour un corps plus du double du nôtre .

Nos actions peuvent être organisées simultanément , le SNIA IPR est non affilié à une fédération alors que le SIEN UNSA l'est . Cette situation donne des avantages techniques à l'un et des moyens .

Notre syndicat le SNIA IPR non affilié a l'avantage de l'extrême indépendance mais est parfois privé de moyens d'expression comme le droit de vote en CTPM , récemment en février 2009 à propos des inspecteurs de l'académie de Paris .

Le SIEN UNSA qui revendique une attitude loyale et modérée proche du SNIA IPR a remarqué que souvent nos actions bien que non concertées étaient fort parallèles et avaient des buts identiques .

Le SIEN UNSA possède une force de frappe logistique liée à une fédération , nous en sommes assez loin !

Les échanges nombreux sur la manière d'agir peuvent nous conduire éventuellement à des actions communes , mais pour l'instant nos chemins restent franchement parallèles et ne se croisent pas , même s'ils cherchent à atteindre le même point : une meilleure rémunération pour tous et de bonnes conditions de travail pour nous tous , objectif lointain malheureusement

Nous nous sommes promis de nous rencontrer à nouveau ..

Une délégation du SNIA IPR participera au congrès du SNPDEN courant mai 2009 et des contacts vont être établis avec le syndicat ID des chefs d'établissements.

Notre collègue retraité Alain Jacques Yves MERLET nous relate cet événement lyrique

UN OPERA : YVONNE, PRINCESSE DE BOURGOGNE

Une création d'opéra au Palais Garnier en janvier 2009 qui enchante tous ceux qui ont eu la chance d'y assister : voilà qui étonne tant on a l'impression que l'opéra appartient au passé, spécialement au XIX^e siècle. L'opéra de Philippe Boesmans né en 1936 est moderne (et intemporel) par le sujet, par la musique, par le décor. A quoi tient une telle réussite, que les applaudissements et les rappels de la première ont saluée avec enthousiasme ?

Le thème est burlesque : l'héroïne éponyme est une « mollassonne », une laideronne, qui reste pratiquement tout le temps muette. Le rôle est tenu par une actrice allemande, Dörte Lyssewsk, dont le corps abandonné envahit l'espace avec intensité. Elle attire le prince de cette Cour digne d'Offenbach qui s'y ennue et qui y trouve un divertissement passablement pervers : il veut à la stupeur générale en faire sa femme. Dès lors, propulsée au premier rang, la jeune fille, toujours aussi molle et grossière déchaîne des réactions variées mais de plus en plus violentes : en se jouant d'elle qui fonctionne d'une manière primitive, toute la Cour cérémonieuse et cruelle va peu à peu en venir à la sacrifier. C'est l'exact contraire d'un conte de fée que nous raconte le livret du metteur en scène Luc Bondy (écrit avec la collaboration de Marie-Louise Bischoberger) qui a réduit considérablement le texte de Gombrowicz magnifié par l'apport de la musique.

On voit combien le succès tient à la synergie de toutes ces compétences : Philippe Boemans, disciple de Berio et Stockhausen, grand amateur de jazz a, depuis longtemps l'habitude de travailler avec Luc Bondy : c'est Gérard Mortier, l'actuel directeur de l'opéra pour la dernière année, hélas, qui a été à l'origine de leur rencontre.

Une autre de ces collaborations qui a à la base de la réussite de l'œuvre et de la représentation : le chef d'orchestre Sylvain Cambreling a travaillé avec le musicien durant les deux ans et demi qu'a duré l'écriture de cet opéra.

Et les musiciens, les instrumentistes et les chanteurs se sont donnés pleinement pour interpréter avec une aisance supérieure cette partition dont les multiples changements rythmiques supposent une extrême concentration. Ce qui n'empêche nullement que Paul Gay (le Roi Ignace), Mireille Delunsch (la Reine Marguerite), Yann Beuron (le prince Philippe), Victor von Halem (le Chambellan) et leurs partenaires d'être tous aussi bons comédiens que bons chanteurs.

Le Roi se sent aussi attiré par cette souillon ; le Chambellan est prêt à toutes les compromissions. Quant à la Reine, splendide d'élégance et de distinction, elle écrit en secret des poèmes qui intriguent fort le Roi. Le Prince, lui, se conduit en enfant gâté capricieux dans ce décor sobrement et dignement royal, d'un goût parfait. Il aime puis il rejette sans raison.

Cette « comédie tragique » laisse l'impression d'un ton unique à la fois léger et puissant, mélodieux et grinçant, raffiné et bizarre mais la qualité d'un travail d'équipe hors pair (musique, mise en scène,

décor, interprétation) nous donne à voir et à entendre un univers artistique d'une homogénéité souveraine . Un régal ! Vive la musique contemporaine ! Non, l'opéra n'est pas un genre dépassé !

A J-Y M.

De Michel Gouy une autre page pour nos collègues qui savent aussi lire écouter et jouer :

Deux petits problèmes de Bridge

Exemple 1

Il s'agit de réussir le contrat de 3SA avec les jeux suivants en sachant que Ouest entame Dame de pique :

<p>♠ A 5</p> <p>♥ 10 9</p> <p>♦ A R 10 9 8 7 2</p> <p>♣ 7 6</p> <p>Nord</p>	<p>Quelques remarques et questions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De combien de levées dispose-t-on à l'entame ? 2. Où peut-on trouver les manquantes ? 3. Que cela suppose-t-il ? 4. Quelle ligne de jeu choisissez vous alors ? En connaissez-vous le pourcentage de réussite ? 5. En avez-vous une qui vous assure votre contrat dans 100% des cas ?
<p>Ouest</p> <p>Est</p> <p>Sud</p> <p>♠ R 9 2</p> <p>♥ A R 8 5</p> <p>♦ D</p> <p>♣ R D 8 3 2</p>	

Eléments de réponse :

Les Carreaux sont bien tentants mais il n'y a qu'une reprise au mort l'As de Pique. Si donc vous prenez de l'As à la première levée, vous n'avez plus qu'à compter sur l'aide de vos adversaires pour gagner. Ceci étant dit, si vous jouez Dame de carreau puis pique pour l'As en espérant voir le Valet tomber sur l'As ou le Roi, vous n'aurez plus qu'à pleurer si le Valet est quatrième. Or est-ce bien nécessaire de prendre ce risque puisque vous disposez de dix levées sûres. Aussi vous suffit-il de surprendre la Dame de l'As puis de jouer carreau. Une fois le Valet tombé, vous ne craignez rien ayant des arrêts partout, il vous suffira de rejoindre le mort par l'As de pique et présenter les carreaux restants. Moralité, inutile de chercher à faire des calculs savants quand on peut réussir à 100%

Exemple 2 :

Il s'agit ici de réussir le contrat de 4 P avec les jeux suivants en sachant que Ouest entame du Roi de Cœur (vous indiquant ainsi qu'il dispose de la dame et du valet) et que les atouts sont bien répartis :

<p>♠ A 10 8 6</p> <p>♥ 10 9 8</p> <p>♦ R 10 9</p> <p>♣ 10 6 5</p> <p>Nord</p>	<p>Quelques remarques et questions :</p> <p>6. De combien de levées dispose-t-on à l'entame ?</p> <p>7. Où peut-on trouver les manquantes ?</p> <p>8. Que cela suppose-t-il ?</p> <p>9. Quelle ligne de jeu choisissez vous alors ? En connaissez-vous le pourcentage de réussite ?</p> <p>10. En avez-vous une qui vous assure votre contrat dans 100% des cas ?</p>
<p>Ouest</p> <p>Est</p> <p>Sud</p> <p>♠ R D V 10 9</p> <p>♥ A 5 3</p> <p>♦ A V 7</p> <p>♣ A D</p>	

Éléments de réponse :

Certes il ne faut pas voir la vie en noir mais comment savoir où sont le Roi de trèfle et la Dame de carreau ? L'entame indiquant la présence de la Dame et du Valet de cœur en Ouest, autant profiter de cette information. Une fois les atouts joués, il vous suffit de jouer cœur pour Ouest. Ce dernier devra finir par jouer Cœur en coupe et défausse ou dans une de vos deux fourchettes, vous apportant ainsi la levée manquante

Les Délégués académiques du **Snia-IPR** en 2009

AIX MARSEILLE	PATRICK BRANDEBOURG
AMIENS	MARC ROUSSEL
BESANCON	DOMINIQUE TOLLE
BORDEAUX	FREDERIC BLASCO
CAEN	ALAIN FAUCHER
CLERMONT FERRAND	BERNARD ABRIOUX
CORSE	DOMINIQUE ORSONI
CRETEIL	DANIELLE KUNNEMAN
DIJON	ANNE MARIE ACHARD
ESEN	ALAIN VESIN
GRENOBLE	MICHEL GOMEZ
GUADELOUPE	SCARLETT JESUS
LILLE	MICHEL GOUY
GUYANE	YOLANDE EDERIQUE
LIMOGES	REGIS RIGAUD
LYON	DANIELLE LE PRADO MADAULE
MARTINIQUE	BENOIT FRICOTEAUX
MAYOTTE	YVES PETIT
MONTPELLIER	MARTINE LIZAMBERT
NANCY METZ	BERNARD LEHALLE
NANTES	JEAN-MICHEL PAGUET
NICE	GERARD CESARO
ORLEANS TOURS	JEAN-FRANCOIS LEBORGNE
NOUVELLE CALEDONIE	ANNICK LE BOURLOT
PARIS	PIERRE VINARD
POITIERS	PATRICK DUPRAT
POLYNESIE	ANNICK LE BOURLOT
REIMS	ALAIN MARIE
RENNES	ROGER KEIME
REUNION	STEPHANE VAUTIER
ROUEN	DANIEL CHEVALIER
STRASBOURG	ERIC SIGWARD
TOULOUSE	ANNE MARIE WOMMELSDORF
VERSAILLES	LAURENCE PICHEAU

Un grand merci à Jacques CARON qui fut notre délégué de Corse et qui a pris sa retraite et un grand bravo de bienvenue à Dominique Orsoni. Pascale Hertu de Reims nommée à Paris sera remplacée par Alain Marie .

BULLETIN D'ADHESION au **Snia-IPR** (2009-2010)

Destinataire : - **de préférence**, votre délégué/correspondant académique pour envoi groupé au trésorier national, (bulletins et cotisations)
- **sinon**, le trésorier national : **MICHEL GOUY 3 rue de FERRIERE 59175 VENDEVILLE**

Adhérent : Je soussigné(e) : (1) Mle / Mme / M.
NOM et Prénom :
IA-IPR de (spécialité/discipline) :
ACADEMIE :

(1) **ADHÈRE / RENOUVELLE MON ADHÉSION** au **Snia-IPR**.

Votre cotisation : montant fixé par l'A.G. du 3/12/2005 (annuaire compris)
Susceptible d'être modifié par l'AG du 5 mai 2009

- (2) *Membre **actif***, je verse la somme de **50,00 €**.
(2) *Membre **stagiaire***, je verse la somme de **20,00 €**.
(2) *Membre **détaché*** je verse la somme de **20,00 €**.
(2) *Membre **retraité***, je verse la somme de **20,00 €**.
(2) *Membre **bienfaiteur***, je verse la somme (libre) de

(2) Je souhaite seulement m'abonner au Flash– **Snia-IPR** (7,50 €).

(2) Je souhaite seulement recevoir l'annuaire des IA-IPR (20,00 € port inclus).

Votre chèque :

- **de préférence**, à l'ordre du délégué académique du **Snia-IPR**,
- **sinon**, à l'ordre du **Snia-IPR** avec envoi direct au trésorier de cette fiche et du chèque :
Michel GOUY 3 rue de FERRIERE 59175 VENDEVILLE

Vos coordonnées personnelles : (lisibles, merci)

Je souhaite que figurent dans l'Annuaire édité par le **Snia-IPR**

- (2) *mon adresse personnelle :*
.....
(2) *mon adresse électronique :*
(2) *mon n° de tél. personnel :*
(2) *mon n° de fax personnel :*

Date et signature

(1) Entourer la mention choisie.

(2) Cocher la case correspondant à votre situation.

FICHEADH.DOC 2009